



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BELFORT, le 26 août 2022

**Direction départementale
Des territoires**

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de déclaration 90-2021-00043 autorisé par courrier en date du 30 septembre 2021 au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant l'opération :

Travaux de mise en sécurité d'une canalisation de gaz haute pression Traversée de l'Allaine à Thiancourt (90),

Vous avez envoyé au service Eau-Environnement et Forêt de la DDT90 un supplétif au dossier afin de nous faire part d'une érosion importante de la berge de l'Allaine due à des contraintes hydrauliques importantes et de votre souhait de mettre rapidement en place une protection végétale douce.

L'érosion se caractérise par une anse d'une trentaine de mètres de longueur sur environ 10 mètres de largeur. Le vortex consécutif à cette érosion provoque des déracinements d'arbres et fait progresser la dégradation vers la canalisation de gaz.

Ce phénomène d'érosion latérale est le signe de bonne santé d'un cours d'eau mobile. Toutefois, par cet effet, le cours d'eau risque de croiser le gazoduc implanté à environ 1 mètre de profondeur et de le mettre en péril en cas de violente crue.

Votre proposition de protection est de réaliser en berge un peigne rustique végétal composé d'arbres entiers issus du défrichement lié au chantier de sécurisation de 2021 et de pieux ligaturés entre eux. Cette technique végétale douce a aussi pour objectif de favoriser le dépôt de limon qui végétalisera naturellement la berge.

Après étude et instruction de votre supplétif, vous êtes autorisé à effectuer les travaux dès réception de ce courrier.

Toutefois, vous nous informerez suffisamment tôt de la date des travaux et une fois ceux-ci réalisés, vous nous fournirez un compte rendu de travaux accompagné d'un relevé topographique et des photos.

Le service Eau-Environnement et Forêt de la DDT90 sera également informé de l'évolution de la protection végétale après chaque crue significative.

**GRT GAZ - AGENCE INGENIERIE NORD EST
24 QUAI SAINTE CATHERINE
54042 NANCY**



1/2

8, Place de la Révolution Française – BP 605
90020 - BELFORT Cedex
Affaire suivie par : #Bruno STEHLIN
Tél. : 0384588646 - 0649792559
Mèl : bruno.stehlin@territoire-de-belfort.gouv.fr
Service Eau, Environnement & Forêt - Cellule eau



@prefet90



www.territoire-de-belfort.gouv.fr



@prefet_90

Je souhaite attirer votre attention sur la période d'étiage sévère que subissent actuellement les cours d'eau et je vous incite à prendre les plus grandes précautions notamment afin d'éviter la mise en suspension de fines dans l'Allaine.

Le service Eau, Environnement et Forêt – Cellule Eau de la DDT90 en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
L'adjointe au chef
du service Eau Environnement et Forêt


Claire HERZOG

